



COMMUNE DE LANDUDEC (Finistère)

CONSTRUCTION D'UN PLATEAU SPORTIF

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

I – Maître d'ouvrage :

Commune de LANDUDEC
Place de la Mairie
29710 LANDUDEC

II – Objet de la consultation :

2-1 –objet de la consultation :

La présente consultation concerne la construction d'un plateau sportif extérieur pour enfants/adolescents à l'aire détente proche de la maison de l'enfance - rue des Ecoles -29710 LANDUDEC

- **La prestation devra comprendre :**

- L'étude d'un schéma d'implantation des jeux d'extérieur sur l'aire dédiée de façon à respecter les normes en terme de distances et de périmètres de sécurité ainsi que des circulations sur cet espace (une visite de reconnaissance des lieux est obligatoire sur rendez-vous auprès de la mairie).

- La fourniture et la pose de ces équipements, la vérification et certification de la conformité de l'installation par un organisme agréé suivant les normes en vigueur

- **Les caractéristiques techniques :**

Le projet comprendra un matériau autre que du bois :

- Un jeu gamme véhicule, tranche d'âge de un an à sept ans comprenant :
 - matériau autre que le bois
 - jeu pouvant accueillir entre cinq à sept enfants
- Une maisonnette avec tablette et assise, tranche d'âge de un an à cinq ans
- Un jeu sur ressort à une place, tranche d'âge de un an à cinq ans

- Le sol : l'entreprise doit prévoir la mise en œuvre d'un revêtement amortissant coulé dont la couleur, à référencer et à quantifier, sera définie d'un commun accord sous les jeux ci-dessus désignés. Son épaisseur sera fonction de la hauteur potentielle de chute. Le sol d'origine sous les jeux sera enrobé préalablement par une entreprise désignée par la commune ou en béton. Il convient de tenir compte de ses observations dans la remise de l'offre en proposant si besoin est deux prix.
- Deux bancs anti-tags pour accueillir trois adultes accompagnateurs par banc (sol d'origine apparenté à de la pelouse)
- Un panneau d'information règlementaire sera fourni et placé à l'entrée de l'espace
- Des notices descriptives des matériels avec plans et coupes, fiches techniques rédigées en langue française ainsi qu'un registre de sécurité seront fournis.

Garantie :

Le matériel installé devra proposer une période de garantie d'un minimum de 5 années à compter de leur réception (garantie pièces et main d'œuvre). Une attestation de conformité sera fournie après contrôle par un organisme de contrôle agréé.

III – Forme de consultation:

Le marché est passé en procédure adaptée conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics.

–décomposition de la consultation :

La consultation ne comporte qu'un seul lot.

Dossier de consultation :

–adresse de retrait du dossier de consultation :

Mairie de LANDUDEC
Place de la Mairie
29710 LANDUDEC
Téléphone : 02 98 91 52 09
Télécopie : 02 98 91 55 18

Email : mairie.landudec@wanadoo.fr

Le dossier est téléchargeable sur la rubrique marchés du site de l'AMF et MEGALIS.

–Contenu du dossier de consultation :

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

- le règlement de consultation
- les projets de marché valant acte d'engagement et Cahier des Clauses Particulières

Mise à disposition du dossier de consultation par voie électronique

Conformément à l'article 56 du Code des marchés publics, le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante :

<https://marches.emegalisbretagne.org/>

Les soumissionnaires ne sont pas tenus de s'authentifier sur le site mais il leur est conseillé d'indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

IV – Début et durée du marché :

Le présent marché sera exécutoire à la notification valant ordre de service. Le maître d'ouvrage demande que l'ensemble des prestations soient réalisées dans un délai de trois mois à compter de la notification du marché. En cas de retard de livraison et montage imputable au titulaire, il sera appliqué à ce dernier, sans mise en demeure préalable, une pénalité journalière de 1/500^{ème} du montant total du marché.

V – Durée de validité de l'offre :

Le délai de validité des offres est fixé à 60 jours à compter de la date limite de remise des offres. La durée du marché est fixée à 3 mois à compter de sa notification à l'entreprise.

VI – Modalités de présentation de l'offre :

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en euro.

- L'offre de proposition de prestation conforme au présent règlement de consultation
- pièces constitutives du marché :

L'acte d'engagement et Cahier des Clauses Particulières

Devis détaillé,

Plan(s) d'implantation(s)

Le présent règlement signé du candidat

La déclaration du candidat

Les certificats de capacité

Les conditions générales de vente.

-les attestations et certificats délivrés par les administrations prouvant que les obligations fiscales et sociales ont été satisfaites – art 46-1 et 46-2 du Code des Marchés Publics.

Les candidats peuvent présenter des options ou variantes.

Le pouvoir adjudicataire pourra engager des négociations avec les soumissionnaires.

-Renseignements complémentaires

A demander à la Mairie de LANDUDEC

Place de la Mairie

29710 LANDUDEC

Téléphone : 02 98 91 52 09

Télécopie : 02 98 91 55 18

VII – Les critères d'analyse des offres sont les suivantes :

- Le prix à 60%
- La valeur technique à 20%
- Le caractère esthétique et fonctionnel du projet ainsi que son intégration dans l'espace dédié à 20%.

Le choix du maître d'ouvrage sera effectué à partir d'une appréciation d'ensemble sur les critères ci-dessus.

VIII – Prix et paiement de la prestation :

Les prix sont fermes, forfaitaires non révisables et non actualisables pendant la durée du marché. Le paiement de la prestation interviendra à l'issue de la réception sans réserve du chantier.

Conformément au Code des Marchés Publics le délai global de paiement sera de 30 jours à compter de la réception de la facture.

IX – Remise des offres :

-Les offres seront présentées sous forme papier sous pli portant la mention

« OFFRE POUR LA CONSULTATION CONSTRUCTION D'UN PLATEAU SPORTIF »

Les plis devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception à l'adresse suivante :

Mairie de LANDUDEC

Place de la Mairie

29710 LANDUDEC

-Le pouvoir adjudicateur

accepte la transmission des offres des candidats par voie électronique à l'adresse suivante :

<https://marches.e-megalisbretagne.org/>

- *Mentions concernant le dépôt d'une réponse électronique :*

Pour répondre à la consultation sous forme dématérialisée via la plate-forme du pouvoir adjudicateur, la personne habilitée à engager le soumissionnaire doit :

· Télécharger le dossier de consultation à l'adresse suivante :

(<https://marches.emegalisbretagne.org/>)

· Etre inscrite sur la plate-forme de gestion des marchés publics citée ci-dessus.

Pour répondre à la consultation, l'Entreprise cliquera, pour la consultation voulue, sur le lien « répondre à la consultation ».

· Après avoir accepté les conditions d'utilisation l'entreprise :

· Joindra son enveloppe électronique d'offre.

· Cliquera sur « confirmer et envoyer » après avoir saisi identifiant et mot de passe.

L'enveloppe électronique doit être un fichier unique au format « zip » contenant les éléments mentionnés à l'article 5.1 du présent règlement de consultation.

Ces éléments seront des fichiers dans l'un des formats suivants :

· format Word (« .doc ») (version Word 97 et postérieures)

· format Acrobat (« .pdf ») (version Acrobat 5 et postérieures)

· format Excel (« .xls ») (version Excel 97 et postérieures)

· format RTF (« .rtf »)

Nota : des liens vers des outils zip gratuits sont disponibles sur la plate-forme. Le nom donné à

l'enveloppe électronique d'offre sera :

(Ref est la référence du marché disponible sur la plate-forme

nnn-nnn-nnn est le numéro de SIREN de l'Entreprise)

,

La date limite de réception des offres en Mairie est fixée au **17 juin 2016 à 12 heures**. Toute offre arrivée après cette date ne sera pas prise en compte.

A LANDUDEC, le 27 mai 2016

Le Maire,

Noël COZIC

VISA ENTREPRISE

ACCEPTANT LE PRÉSENT REGLEMENT

